

www.r-eshop.com

NŒUD AUTOBLOQUANT

OAK_8,5 / OAK_10



Lire attentivement la notice



Fabrication française



Fabricant

La présente notice explique comment utiliser ce nœud autobloquant. Lire attentivement et comprendre cette notice avant la première utilisation est un préalable indispensable à un usage efficace et sécuritaire de ce produit.

Il est important que l'utilisateur prenne connaissance des mises à jour et informations concernant le produit.

L'utilisateur doit être en parfaite condition physique et médicale pour utiliser cet équipement. Une mauvaise utilisation de votre nœud autobloquant peut entraîner des dangers graves voire mortels.

Pour optimiser la sécurité de l'utilisateur, cette notice est rédigée dans la langue officielle du pays d'utilisation. Si le produit est revendu hors du pays de destination, le revendeur doit fournir cette notice rédigée dans la langue officielle du pays d'utilisation de ce produit.

En cas de doute ou d'incompréhension, contactez R : contact@r-eshop.com.

CHAMP D'APPLICATION :

Ce produit doit être utilisé uniquement par des personnes formées à l'utilisation de ce matériel ou par un utilisateur directement supervisé par une personne formée à l'utilisation de ce matériel. Dans le contexte spécifique de l'élagage (travail en hauteur dans les arbres), la réglementation du travail prévoit que chaque opérateur ait suivi une formation aux techniques de grimper, déplacement et sauvetage. Ce nœud autobloquant a également pour fonction d'être ajouté à une corde de travail. Il convient que cet équipement soit réservé à l'usage d'une seule personne.

PRÉCAUTIONS D'USAGE :

Le nœud autobloquant ne peut être utilisé au-delà de ses limites ou dans toute autre situation que celle pour laquelle il est prévu. Attention à ne pas mettre votre nœud autobloquant en contact avec des produits chimiques, les UV, les sources de chaleur importantes, les supports agressifs, les arêtes vives, etc.

Le dispositif d'ancrage ne doit être utilisé que par une seule personne, à l'exception des phases de sauvetage où l'ensemble de la chaîne de sécurité doit être vérifiée et jugée solide. Avant et pendant l'utilisation, il convient de considérer les mesures à prendre pour un sauvetage sûr et efficace.

Lorsque le dispositif d'ancrage est utilisé en tant que partie d'un système antichute, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN.

Le dispositif d'ancrage doit être utilisé uniquement pour un équipement de protection individuelle contre les chutes de hauteur et de maintien au travail et non comme un équipement de levage. L'ancrage doit être installé au minimum au niveau de la taille ou au dessus de l'utilisateur.

Lors d'une utilisation en nœud autobloquant, il est important de ne pas soumettre cet équipement à des frottements trop rapides et intenses. Cela risquerait d'altérer de façon importante sa durée de vie. L'opérateur doit rester vigilant sur le niveau d'usure de son produit.

Les nœuds autobloquants ne doivent pas être réalisés sur un brin simple sans l'utilisation complémentaire d'un diffuseur d'effort (rope wrench, demi cabestan,....)

Les températures maximales d'utilisation et de stockage de votre nœud autobloquant sont comprises entre -40°C et +80°C.

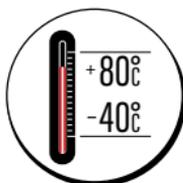
Cet équipement peut être géré et attribué de manière collective (par des opérateurs multiples), dans ce cas précis, il est important de désigner une personne responsable de son entretien et de sa vérification après chaque utilisation.

MISE EN SERVICE :

Avant la première utilisation, il est important d'examiner la longueur de votre nœud autobloquant, de réaliser une vérification et d'établir une fiche de suivi de l'EPI (fiche de vie).



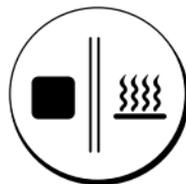
Stocker dans un endroit ventilé



Température mini, maxi



Stocker à l'abri des UV



Tenir à distance des sources de chaleur



Ne pas exposer aux produits chimiques



Tenir hors de portée des objets tranchants

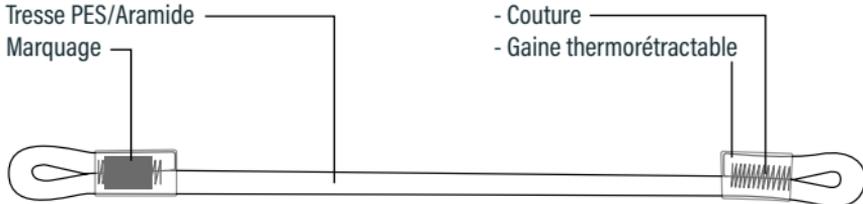
ENTRETIEN :

En cas de nettoyage ou de désinfection du nœud autobloquant, ne pas utiliser de produits agressifs qui pourraient altérer voire détruire les fibres. Préférer les produits doux type savon neutre. Rincer abondamment à l'eau claire (maxi 30°) sans utiliser de nettoyeur haute pression. Ne pas sécher votre nœud autobloquant près d'une source de chaleur importante (radiateur, cheminée, poêle...) ou en plein soleil.

NOMENCLATURE :

- Tresse PES/Aramide
- Marquage

- Couture
- Gaine thermorétractable



STOCKAGE ET TRANSPORT :

Votre équipement doit être stocké dans un endroit sec et ventilé à l'abri de la lumière. Evitez de laisser votre nœud autobloquant humide dans un sac sans aération.

Pour le transport il est préférable d'utiliser un sac pour éviter tous contacts avec des produits agressifs et les outils de coupe. Vérifier la date de péremption suite à une longue durée de stockage.



VÉRIFICATION PÉRIODIQUE ET SYSTÉMATIQUE :

Vérification périodique :

Votre nœud autobloquant est soumis à une vérification obligatoire. Ce contrôle approfondi doit être réalisé au moins une fois tous les 12 mois par une personne compétente ou après un incident survenu sur votre matériel. Cette fréquence doit être adaptée en fonction du type et de l'intensité d'utilisation. Le vérificateur doit mentionner la date à laquelle le matériel a été vérifié et apposer son nom, sa signature et la date du prochain contrôle sur le rapport de vérification. Si cet équipement est utilisé de manière collective, une vérification approfondie doit être réalisée par une personne reconnue compétente après chaque utilisation et avant le retour au stock magasin.

Vérification systématique :

L'utilisateur doit vérifier l'état de ses EPI avant, pendant et après chaque utilisation.

#Avant utilisation :

Contrôlez visuellement et tactilement votre nœud autobloquant sur toute sa longueur pour détecter d'éventuelles traces d'altérations nécessitant un contrôle approfondi. Effectuez un contrôle visuel des coutures de sécurité (fils sectionnés ou distendus...).

#Pendant l'utilisation :

Soyez attentifs au bon fonctionnement de votre matériel, à la bonne compatibilité des autres équipements utilisés avec votre nœud autobloquant. Ne pas positionner votre nœud autobloquant sur des arêtes tranchantes ou des supports abrasifs, cela pourrait fortement l'endommager.

#Après utilisation :

Un contrôle visuel et tactile de votre nœud autobloquant doit être réalisé après chaque utilisation de manière à détecter d'éventuels défauts.

REGISTRE EPI ET FICHE DE VIE :

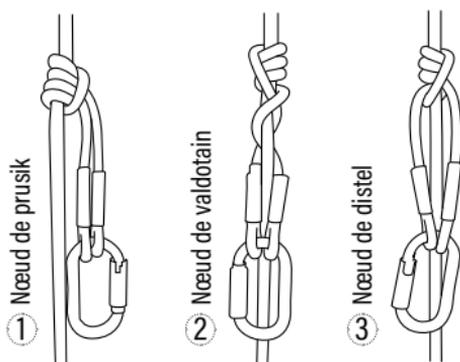
Lors de la réception de votre nœud autobloquant, avant sa mise en service ou son stockage, il est impératif d'établir une fiche de vie. Celle-ci est consignée dans un registre EPI avec la notice du produit et le rapport de vérification. Les informations suivantes doivent figurer sur la fiche de vie (liste non exhaustive) : nom du produit, nom du fabricant, date d'achat, date de mise en service, durée de vie, numéro de série, longueur...

COMPATIBILITÉ :

Vérifiez la compatibilité de n'importe quel autre composant à utiliser avec votre nœud autobloquant. Assurez-vous que votre nœud autobloquant ne soit pas en contact avec des arêtes tranchantes, des bavures sur les composants métalliques, des produits oxydés ou autres pouvant altérer la résistance de votre matériel. De la même manière, assurez-vous que dans un usage en autobloquant votre nœud soit bien compatible avec la texture, la dureté et le diamètre de la corde support.

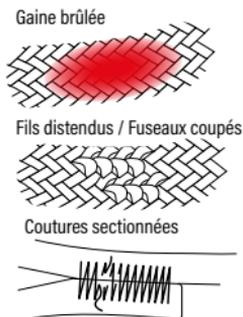
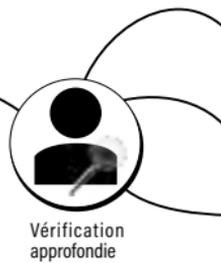
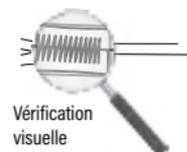
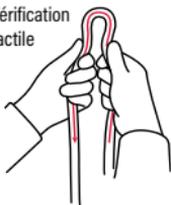


Les nœuds autobloquants réalisés avec ce produit doivent être connus et référencés pour leur efficacité. Exemples de nœuds :



VERIFICATIONS Z

Vérification tactile



ORGANISATION DES SECOURS :

Le travail en hauteur est générateur de risque. Lorsqu'il est fait usage d'équipement de protection contre les chutes de hauteur un travailleur ne doit jamais rester seul afin de pouvoir être secouru. Seule une personne en bonne santé est en mesure de réagir efficacement à une situation d'urgence. Pour les activités de travail en hauteur, le chantier doit être organisé de telle sorte qu'un secours puisse être porté au grimpeur en détresse dans un délai compatible avec la préservation de sa santé.



MARQUAGE :

Votre nœud autobloquant est muni d'un marquage. Cf. ci-contre descriptif d'une étiquette. Si votre marquage s'est effacé ou détaché de votre nœud autobloquant, vous pouvez le refaire avec le « kit marquage » prévu à cet effet. Vous le trouverez sur le site www.r-eshop.com.

RÉPARATION :

Il est formellement interdit de modifier votre nœud. Toute modification ou toute adjonction sur votre équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant. S'il est nécessaire d'intervenir sur votre équipement, vous devez systématiquement suivre le mode opératoire du fabricant et ne remplacer la (ou les) pièce(s) que par les références indiquées par le fabricant sur la notice ou sur le site internet : www.r-eshop.com.

DURÉE DE VIE :

La durée de vie théorique maximale de votre nœud autobloquant est de 10 ans à partir de la date de fabrication. Cette durée de vie peut être diminuée en fonction de son utilisation (fréquence, milieux, intensité, stockage, entretien...) ou suite à une altération majeure.

GARANTIE :

La société R garanti ce produit pour une durée de 3 ans à compter de la date d'achat. Cette garantie est valable pour les défauts de fabrication et les matériaux utilisés. La garantie ne couvre pas ce produit pour une usure normale, un entretien et stockage inapproprié, les dommages accidentels, la négligence, les modifications ou réparations non conformes à la prescription du fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité concernant l'utilisation du produit pour laquelle il n'a pas été conçu.

MISE AU REBUT :

Un évènement exceptionnel peut vous conduire à mettre votre nœud autobloquant au rebut, même après une seule utilisation (type et intensité d'utilisation, environnements : arêtes coupantes, milieux abrasifs, produits chimiques...).

Le nœud autobloquant doit être rebutée quand :

- la date de validité est dépassée
- il a subi une chute ou une traction importante
- la vérification périodique la déclare inapte
- vous n'avez et ne connaissez pas l'historique du produit

En cas de doute, ne pas utiliser le produit avant de l'avoir fait valider par une personne compétente.

En cas de mise au rebut, il est impératif de détruire votre nœud afin de ne plus l'utiliser.



RECYCLAGE :

Grâce à notre programme de recyclage, nous pouvons prendre en charge votre nœud autobloquant mise au rebut. Nous acceptons uniquement les produits de marque R.

Avant vos envois, il est préférable de nous contacter par mail à contact@r-eshop.fr.

Adresse : R, 2 impasse le Vivier, Sainte Florence, 85140 ESSARTS EN BOCAGE.



Durée de vie



Garantie



Produit pris en charge
dans un programme de recyclage

DESCRIPTION D'UNE ÉTIQUETTE

Désignation

Informations produit
(nom, longueur,
diamètre, date de
fabrication, durée de
vie, référence produit,
numéro de série*)

Conforme au règlement
européen 2016/425

Norme Standard

NOEUD AUTOBLOQUANT

Nom **OAK**
Ref **PR 004 080 70**
Longueur **70cm**
Diamètre **8,5mm**
Fabrication
Durée de vie **10ans**
Série/N° individuel



Lire obligatoirement
la notice



Pays de fabrication



Fabricant

Zimp. du Vivier
Site Florence
85140 ESSARTS EN BOCAGE

Adresse fabricant

r-eshop.com

*numéro de série / individuel :
25 06 19 SB 00001345

contrôleur
numéro incrémenté

année de fabrication

semaine de fabrication

jour de fabrication





FICHE DE SUIVI

Modèle :

N° de série :

Vérificateur	Date de vérification	Apte	Rebut	Prochaine vérification	Signature